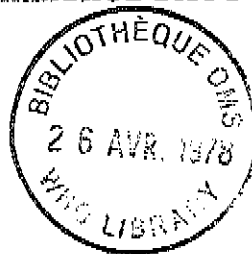




ВСЕМИРНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ЗДРАВООХРАНЕНИЯ  
ЕВРОПЕЙСКОЕ РЕГИОНАЛЬНОЕ БЮРО

Groupe de travail sur le rôle du laboratoire  
d'hôpital en santé publique

Stockholm, 8-12 mai 1978



ICP/ATH 004/9  
(ICP/LAB 006)  
10 avril 1978

ORIGINAL : FRANCAIS

ROLE DES LABORATOIRES DEPENDANT DES INSTITUTS NATIONAUX ET DES UNIVERSITES

par le  
Professeur J. Fleurette  
Chaire de Bactériologie-Virologie  
Faculté de Médecine Alexis Carrel, Lyon, France

1. Leur vocation

La vocation première de ces laboratoires est double, l'enseignement et la recherche :

- enseignement supérieur des premiers et deuxième cycles destiné à l'éducation des praticiens de la santé, de troisième cycle destiné à la formation des chercheurs
- recherche fondamentale et appliquée.

2. Collaboration avec les autres laboratoires de santé publique

Les bases d'une collaboration entre ces laboratoires et les autres laboratoires de santé publique, notamment les laboratoires hospitaliers, peuvent être trouvées dans les systèmes existants, sous réserve de les améliorer sensiblement et de préserver la double vocation de l'enseignement et de la recherche.

Les systèmes existants comportent :

- soit des structures totalement indépendantes les unes des autres : laboratoires hospitaliers, laboratoires universitaires, centres de recherches
- soit des groupements variés de ces trois unités
- soit des centres hospitaliers et universitaires et des centres de recherches
- soit, enfin, toute autre combinaison possible.

Aucun de ces systèmes ne donne entière satisfaction ; il apparaît cependant que le système du centre hospitalier universitaire constitue un essai de solution intéressant et partiellement couronné de succès.

3. Améliorations possibles

Pour améliorer le rôle des laboratoires qui dépendent des centres de recherches et des universités, on pourrait donc s'appuyer sur certains principes :

- créer ou renforcer les centres hospitaliers universitaires, maillons indispensables entre les centres de recherche fondamentale et les lieux d'application des résultats obtenus
- orienter davantage les laboratoires universitaires et les centres nationaux vers les besoins hospitaliers et les impératifs de la santé publique, sans leur faire perdre leur vocation première.

Les solutions pratiques pour atteindre ces objectifs varient selon les pays et les possibilités ; on peut envisager les solutions suivantes :

- élaboration d'une politique nationale en matière de laboratoires de santé, en concertation avec toutes les structures existantes (centres nationaux de recherches centres hospitaliers universitaires notamment)
- distribution régionale des responsabilités, des laboratoires, des équipes
- définition nationale et répartition régionale des grands programmes de recherches des besoins et des équipements lourds
- formation initiale et formation continue des chercheurs des centres hospitaliers universitaires dans les centres nationaux
- création de réseaux de télé-informatique pour l'exploitation des résultats, l'établissement de statistiques, etc.
- ouverture des laboratoires des centres hospitaliers universitaires aux laboratoires des hôpitaux non universitaires et même au grand public.